

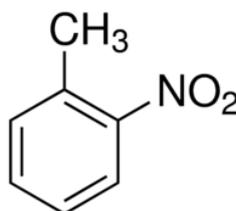
n° CAS: 88-72-2 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
Numéro index : 609-065-00-5  
Numéro CE : 201-853-3  
n° CAS : 88-72-2  
Code du produit : 5036D  
Structure chimique :



Synonymes : 1-Methyl-2-nitrobenzene

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Cancérogénicité, H350  
Catégorie 1B  
Mutagénicité sur les H340  
cellules germinales,  
Catégorie 1B  
Toxicité aiguë (par voie H302  
orale), Catégorie 4

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361f  
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 2; R45  
Muta. Cat. 2; R46  
Repr. Cat. 3; R62  
Xn; R22  
N; R51/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

-

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H340 - Peut induire des anomalies génétiques  
H350 - Peut provoquer le cancer  
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS  
n° CAS : 88-72-2

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Numéro CE : 201-853-3  
Numéro index : 609-065-00-5

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Peut induire des anomalies génétiques. Susceptible de nuire à la fertilité.  
Symptômes/lésions après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.  
Symptômes chroniques : Peut provoquer le cancer.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver ... soigneusement après manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié  
Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Masse moléculaire : 137.14 g/mol  
Couleur : Jaune.  
Odeur : Aucune donnée disponible  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : -4 - -3  
Point de congélation : Aucune donnée disponible

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Point d'ébullition	: 225 °C
Point d'éclair	: 95 °C
Température d'auto-inflammation	: 305 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.163 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut induire des anomalies génétiques.  
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS (88-72-2)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 1664
N° ONU (IMDG)	: 1664
N° ONU (IATA)	: 1664
N° ONU (ADN)	: 1664
N° ONU (RID)	: 1664

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: NITROTOLUENES, LIQUID
Proper Shipping Name (IMDG)	: NITROTOLUENES, LIQUID
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: NITROTOLUENES, LIQUID
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: NITROTOLUENES, LIQUID
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: NITROTOLUENES, LIQUID
Transport document description (ADR)	: UN 1664 NITROTOLUENES, LIQUID, 6.1, II, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	: UN 1664 NITROTOLUENES, LIQUID, 6.1, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IATA)	: UN 1664 NITROTOLUENES, LIQUID, 6.1, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Description document de transport (ADN)	: UN 1664 NITROTOLUENES, LIQUID, 6.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (RID)	: UN 1664 NITROTOLUENES, LIQUID, 6.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1
Etiquettes de danger (ADR)	: 6.1



##### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1
Etiquettes de danger (IMDG)	: 6.1



##### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1
--	-------

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1

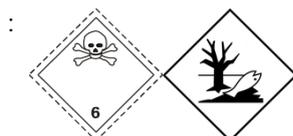
Etiquettes de danger (ADN) : 6.1



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T1

Quantités limitées (ADR) : 100ml

Quantités exceptées (ADR) : E4

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2

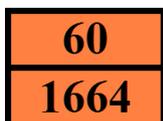
Code-citerne (ADR) : L4BH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention	: CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S9, S19
Danger n° (code Kemler)	: 60
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: D/E
Code EAC	: 2X

### - Transport maritime

Quantités limitées (IMDG)	: 100 ml
Quantités exceptées (IMDG)	: E4
Packing instructions (IMDG)	: P001
IBC packing instructions (IMDG)	: IBC02
Tank instructions (IMDG)	: T7
Tank special provisions (IMDG)	: TP2
EmS-No. (Fire)	: F-A
EmS-No. (Spillage)	: S-A
Stowage category (IMDG)	: A
N° GSMU	: 152

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E4
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y641
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 1L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 654
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 5L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 662
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 60L
Code ERG (IATA)	: 6L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: T1
Dispositions spéciales (ADN)	: 802
Quantités limitées (ADN)	: 100 ml
Quantités exceptées (ADN)	: E4
Transport admis (ADN)	: T
Équipement exigé (ADN)	: PP, EP, TOX, A
Ventilation (ADN)	: VE02
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 2

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: T1
Quantités limitées (RID)	: 100ml

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

Quantités exceptées (RID)	: E4
Packing instructions (RID)	: P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP15
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T7
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP2
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: L4BH
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID)	: TU15
Catégorie de transport (RID)	: 2
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28, CW31
Colis express (RID)	: CE5
Numéro d'identification du danger (RID)	: 60

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS is not on the REACH Candidate List

2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference	: Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification according to VwVwS, Annex 2; No WGK 164)
12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV	: Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Class for fire hazard	: Classe III-1
Store unit	: 50 litre
Classification remarks	: Flammable according to the Danish Ministry of Justice; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed
Recommandations réglementation danoise	: Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

# 2-NITROTOLUENE FOR SYNTHESIS

## Fiche de données de sécurité

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion
R45	Peut provoquer le cancer
R46	Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R62	Risque possible d'altération de la fertilité
N	Dangereux pour l'environnement
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*